

ACTUALITES GENERALES

Evolution du contexte socio-politique au Burkina Faso

Au terme d'une mutinerie dans plusieurs casernes du pays débuté la veille, un groupe de militaires a pris le pouvoir le lundi 24 janvier 2022. Regroupé au sein du MPSR, le Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration, ce groupe de militaires a, à sa tête, le lieutenant-colonel Paul Henri Sandaogo Damiba.

Suite à sa prise de pouvoir, le MPSR a présenté le lundi 31 janvier, un acte fondamental : décliné en 37 articles cet acte "lève la suspension de la Constitution" et installe le Lieutenant-Colonel Paul Henri Sandaogo Damiba, comme président du Faso (investi le 16 février comme président du Burkina Faso par le Conseil constitutionnel). La Constitution est subordonnée à cet « acte fondamental ».



Lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba

© Burkina Faso President Office, AFP

Le 1^{er} mars, au sein des assises nationales organisées à cet effet, a été signée une charte constitutionnelle de transition. Cette charte fixe à 36 mois, la durée de la transition ainsi que la définition d'un gouvernement composé de 25 membres, avec à sa tête, le lieutenant-colonel Damiba.

Cliquez [ici](#) pour consulter l'acte fondamental.

Dissolution des conseils des collectivités et mise en place de délégations spéciales.

Suite au coup d'Etat du lundi 24 janvier 2022 du MPSR qui a entraîné la chute du régime de l'ex-président Roch Marc Christian Kaboré ainsi que la dissolution du gouvernement, le lieutenant-colonel Paul Henri Sandaogo Damiba a annoncé une refondation de l'Etat impliquant la dissolution des collectivités territoriales, à l'instar de la chute du régime de Blaise Compaoré en 2015.

Selon l'article 251 du Code général des collectivités territoriales, un décret présidentiel en date du lundi 1^{er} février 2022 a dissout les conseils des collectivités territoriales. Il a été également été ordonné aux gouverneurs, la mise sous « délégation spéciale » de ces collectivités territoriales conformément au [décret du 30 mai 2013](#) portant condition d'installation composition et fonctionnement des collectivités territoriales. Le processus est toujours en cours.

Tableaux de bord sur les données sectorielles des PDI en 2022

Le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) présente, à la date du 31 décembre 2021, les tableaux de bord mensuels sur les données sectorielles issues de l'enregistrement électronique des personnes déplacées internes (PDI).

Voir les enregistrements des DPI au [31/12/2021](#) et au [30/01/2022](#).

LES ACTUALITES DU SECTEUR

Partenariat Agence de l'Eau du Mouhoun Université de Dédougou



Le Directeur Général de l'Agence de l'Eau du Mouhoun, Dr Bouraïma KOUANDA, a reçu le 04 février 2022 une délégation de l'Université de Dédougou conduite par son Vice-président chargé de la Professionnalisation et des Relations Université-Entreprise.

Les échanges ont porté sur les offres de formation de l'Université et les possibilités de collaboration entre les deux structures.

A l'issue des échanges, on note que les parties ont convenu de l'élaboration d'une convention qui va préciser les domaines et les modalités de collaboration.

Session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau du Mouhoun (AEM)

L'AEM a tenu les 28 et 29 décembre 2021 à Koudougou, la deuxième session ordinaire de son Conseil d'Administration (CA). Présidé par son président, Monsieur Wendémi Cyprien Tyzambo, cette deuxième et dernière session ordinaire de l'année 2021 a présenté l'examen et l'adoption du programme d'activité 2022 ainsi que l'adoption du budget.



Partenariat ONEA et FAFPA pour la formation de 200 jeunes dans les métiers de la plomberie

Une rencontre d'échanges et de lancement de la formation de 200 jeunes s'est tenue le lundi 27 décembre 2021 au CEMEAU entre les représentants du FAFPA, ceux du Centre des Métiers de l'Eau et les élèves stagiaires à former.



En effet, le Fond d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) a offert des bourses de formation à deux cents (200) jeunes dans le métier de la plomberie. Au regard de son expertise dans le domaine, le Centre des Métiers de l'Eau de l'ONEA (CEMEAU) a été identifié pour assurer la formation.

Il s'agit d'une formation qualifiante de type modulaire d'une durée de quatre mois avec une phase de formation théorique et pratique de trois mois au CEMEAU et une phase de stage d'un mois à l'ONEA.

L'objectif visé à l'issue de cette formation, est de permettre aux boursiers d'entrer dans le marché de l'emploi ou de s'auto-employer.

Programme national d'assainissement des eaux usées et excréta (PN-AEUE) : le rapport d'évaluation et le plan d'actions en cours d'examen



Au terme de la mise en œuvre de la première phase du Programme national d'assainissement des eaux usées et excréta (PN-AEUE), les parties prenantes se sont réunies pour examiner et valider le rapport d'évaluation du plan d'actions de cette phase (2016-2020) ainsi que le plan d'actions de la seconde phase (2021-2025). Cette rencontre qui s'est tenue sous le leadership de la Direction générale de l'assainissement le mardi 14 décembre 2021 à Ouagadougou, visait à permettre notamment une meilleure planification de la seconde phase.

« La validation de ces deux documents est d'une grande importance dans le processus de mise en œuvre du PN-AEUE car elle permet de consolider les acquis déjà engrangés, et de poursuivre les actions déjà entamées à travers des orientations nécessaires pour une meilleure exécution du programme et contribuer à l'atteinte des Objectifs du développement durable » a souligné le Secrétaire Général Alassoun SORI à l'ouverture des travaux.

Le PN-AEUE est l'un des cinq programmes opérationnels du Ministère de l'Eau et l'Assainissement pour l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière d'eau et assainissement à l'horizon de 2030. L'application de ce programme s'effectue en trois phases, et chaque phase fait l'objet d'une programmation quinquennale à travers des plans d'actions, dont le premier a couvert la période 2016-2020.

■ Pour plus d'informations, rendez-vous sur [le site internet](#) ou [la page Facebook](#) du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement.

Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement (PAEA) : la Banque mondiale dresse un bilan à mi-parcours



Le Ministère de l'eau et de l'assainissement a tenu le vendredi 03 décembre 2021, à Ouagadougou, une réunion avec une délégation de la Banque Mondiale dans le cadre de l'évaluation du Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement (PAEA).

La délégation de la Banque mondiale a rencontré les acteurs du sous-secteur eau et assainissement pour tirer le bilan à mi-parcours de la mission d'appui à la mise en œuvre du Programme d'approvisionnement en eau et d'assainissement (PAEA) entamé depuis 2018 et financé par l'institution financière mondiale.

Le programme connaît à ce stade, un taux d'exécution particulièrement important avec un taux de décaissement en fin 2021 proche de 50%.

Le PAEA est financé à hauteur de 162 milliards francs CFA par le Banque mondiale et par les efforts de contrepartie du gouvernement burkinabè. Sa mise en œuvre devrait aller jusqu'en 2023.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [le site internet](#) ou [la page Facebook](#) du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement

Le SP/GIRE et les Agences de l'Eau échangent sur l'arrêté sur la solidarité inter-agence

L'Assemblée Nationale a adopté en 2009, la loi n°058-2009/AN portant institution d'une taxe parafiscale dénommée Contribution Financière en matière d'Eau (CFE) au profit des Agences de l'Eau. Toutes les Agences n'ayant pas le même potentiel en matière de CFE, un arrêté portant mise en œuvre de la solidarité inter-agence a été pris. La mise en œuvre de cet arrêté permettra à toutes les agences de disposer de ressources pour mener leurs missions. C'est dans ce contexte que s'est tenue le 2 décembre 2021, une rencontre d'échange qui visait à présenter l'arrêté aux acteurs afin de faciliter sa mise en œuvre.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur [le site internet](#) ou [la page Facebook](#) du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement

Projet d'eau potable et d'assainissement en milieu rural (PEPA-MR)



Manga a abrité le mardi 16 novembre 2021 un atelier d'information des acteurs régionaux sur les activités du projet d'eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural (PEPA-MR).

Le PEPA-MR est un projet qui s'exécute dans les régions du Centre -Ouest du Centre -Sud. En terme de réalisation

d'infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement la région du Centre Sud va bénéficier de cinq (05) AEPS, six mille cinq cent (6 500) latrines familiales et vingt (20) blocs de latrines institutionnelles.

Au cours de la rencontre, la chargée de projet Madame Sara OUBDA a présenté aux participants les trois composantes du projet, le plan de gestion environnemental et social, les clauses techniques de réalisation des ouvrages et le dispositif de suivi évaluation.

LES ACTUALITES DU RESEAU

Rencontre Eau et Assainissement du Réseau Burkina Faso en France

Cette rencontre a été organisée par le Conseil Départemental de la Seine Maritime et le programme Solidarité Eau le 15 décembre 2021. Elle a connu la participation du réseau ACTEA Burkina et la Communauté de Commune du Bam.

Sous le thème : « *Comment maintenir et adapter les coopérations décentralisées et projets de solidarité dans un contexte de crise sécuritaire ?* », cette rencontre visait à :

- Faire un point sur la situation sécuritaire au Burkina Faso et ses impacts sur le secteur EAH ;
- Partager les expériences de coopérations françaises et burkinabè intervenant dans des régions touchées par la crise ;
- Identifier les adaptations nécessaires des projets, de leurs activités et de leur mise en œuvre afin de maintenir et renforcer les coopérations franco-burkinabè



Retrouvez [en ligne le compte rendu](#) détaillé de cette rencontre.

Formation des cadres de l'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN) sur la procédure de collecte et de gestion des données sur les usagers de l'eau du bassin du nakanbé

En perspective du renouvellement des mandats des membres du Comité de Bassin, l'AEN en partenariat avec l'Office International de l'Eau (OIEau) ont organisé le 2 et 3 décembre 2021 une formation des cadres de l'AEN sur les procédures de collecte et de gestion des données sur les usagers de l'eau de l'espace de compétences de l'AEN.

Sous la direction de M. Marcel GUIRE, Président du Comité de Bassin, et avec la participation des cadres du SP-GIRE, de la DGRE, du réseau ACTEA, de FASO-KOOM et de NIRAS/AT-GIRE, cette formation avait pour objectif :

- Elaborer une stratégie de collecte des données sur les usagers de l'eau (échelle, mandats, processus de décision, de valorisation de l'information) ;
- Opérationnaliser un outil de collecte à partir des éléments déjà existants au sein de l'AEN ;
- Concevoir un protocole et une méthodologie de collecte reposant sur le partage de données entre les institutions et usagers de l'eau du bassin ;
- Identifier les outils de partage et de valorisation des données accessibles en ligne ;
- Elaborer une stratégie de mobilisation de financement pour la pérennité du processus.



Organisation d'une discussion en ligne sur l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les écoles



Organisée du 25 octobre au 5 novembre 2021 par le réseau ACTEA, cette discussion en ligne avait pour objectifs :

- Ouvrir un espace d'échanges autour de la situation de l'eau, l'assainissement et l'hygiène en milieu scolaire (contexte institutionnel et niveau d'accès aux services EAH) ;
- Identifier et partager les expériences des acteurs du secteur dans ce domaine ;
- Identifier les goulots d'étranglement et les contraintes majeures relatives à la mise en place d'infrastructures d'eau et d'assainissement dans les écoles sur l'ensemble des éléments de couverture du service (mode de gestion, entretien et maintenance, changement de comportement des enfants et de l'équipe pédagogique, engagement des communautés et des parents d'élève, etc.) ;
- Faire ressortir des bonnes pratiques et recommandations clés pour l'amélioration durable de l'EAHMS.

Les échanges se sont déroulées autour de 4 sessions :

- Session 1 : L'équipement des écoles en infrastructures d'eau potable et d'assainissement
- Session 2 : Une multitude d'acteurs impliqués dans la gestion de l'AEPHA scolaire
- Session 3 : L'enseignement de l'hygiène à l'école
- Session 4 : La gestion de l'hygiène menstruelle

Retrouvez en ligne la [synthèse des échanges](#).

Prochains rendez-vous du réseau ACTEA

- Participation du réseau ACTEA au Forum Mondial de l'Eau (FME) à Dakar, au Sénégal (21 au 26 mars 2022) ;
- Rencontre du comité consultatif du réseau ACTEA (mars 2022) ;
- Matinale des collectivités sur l'AEPA dans les centres de santé (mars 2022) : découvrez la [note introductive](#) et [l'avis à manifestation d'intérêt](#) et [inscrivez-vous !](#)
- Atelier sur la mise en place du suivi technique et financier des services (STEFI) des infrastructures AEP au Burkina (avril 2022) ;
- Atelier sur la gestion des eaux souterraines avec Chambéry/Ouahigouya (fin mai/début juin 2022) ;

Les dates et lieux de ces rencontres et autres cadres d'échanges organisés par le réseau ACTEA seront diffusés sur notre page [Facebook](#) et notre [site web](#).

Si vous souhaitez vous inscrire ou recevoir des informations sur ces évènements, contactez-nous : reseau.actea@gmail.com ou bouteloup@pseau.org

PARTAGE D'INFORMATION

Partage d'expériences

Le réseau ACTEA souhaite valoriser et partager l'information sur des projets innovants mis en œuvre sur le territoire burkinabè. Nous vous invitons à découvrir 2 projets via les fiches « partage d'expérience ».



Le Projet **d'amélioration de l'accès à l'eau potable dans les communes de Mè et Dodougou** intervient dans le cadre du programme triennal « **Un Avenir au Pays des Falaises** » mené par deux associations françaises AFRAT et Tétraktys, et l'association burkinabè Kuru Kofè.

[Retrouvez le partage d'expérience #11.](#)



Dans le cadre de la coopération entre le Département de la Seine-Maritime et la Communauté de Commune de Bam (réunissant 9 communes), le **projet d'amélioration de la gestion de l'eau et la promotion de l'assainissement dans le Bam** a été initié et sa mise en œuvre effective a démarré en février 2019.

[Retrouvez le partage d'expérience #12.](#)

1^{ère} édition du Concours SANYA-VIE



Le verdict de la 1^{ère} édition du concours des meilleures productions journalistiques sur l'assainissement des eaux usées et excréta dénommé « SANYA-VIE » a été organisée en marge de la 2^{ème} session du conseil d'administration du secteur ministériel le lundi 27 décembre 2021 à Ouagadougou.

Les deux productions primées sur 9 reçues sont :

- Catégorie télévision : le film documentaire "La vidange manuelle" diffusé le 14 octobre 2021 sur Burkina info, dont l'auteur est Abdel YERBANGA ;
- Catégorie presse écrite : "Commune de Dori : les toilettes une urgence pour les déplacés" de Abdel Aziz NABALOUM journaliste à Sidwaya, publié le 09 novembre 2021 au journal Sidwaya.

Chaque lauréat est reparti avec un trophée, une attestation et la somme de 800 000 FCFA.

Lancé en octobre 2021 par la Direction générale de l'assainissement avec l'appui financier de l'UNICEF, ce concours a pour objectif d'inciter les hommes et femmes de médias à être des ambassadeurs des enjeux de l'assainissement et à contribuer fortement à la promotion des bonnes pratiques en la matière.

Actualité de 2IE

• Doctoriales Internationales 2021 de 2IE

L'Institut 2IE a organisé les 14 et 15 décembre 2021, la 9^{ème} édition de ses Doctoriales sous le thème « Science, Innovation et Entrepreneuriat pour le Développement ».

A cette occasion un Café RSE a regroupé doctorants, chercheurs et partenaires de 2IE sur la problématique de l'impact sociétal de la recherche.

IAMGOLD Essakane SA a été invitée à présenter ses initiatives de recherche appliquée en matière de réhabilitation minière environnementale. La communication intitulée « Essais de végétalisation dans le cadre de la réhabilitation du parc à résidus miniers de la mine d'Essakane » a été faite par Alain Ives Mbogne, Surintendant Environnement et Réhabilitation de la mine d'Essakane.



• Atelier du cercle des Directions des Ressources Humaines (DHR) de 2IE

Le réseau ACTEA a pris part le mercredi 6 Octobre 2021 à l'atelier du cercle des DRH de 2IE.

Le cercle des DRH est une instance de dialogue initiée par les 2IE avec le secteur privé qui vise :

- L'amélioration de l'employabilité de ses étudiants à travers une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ;
- L'implication du secteur privé dans l'élaboration des curricula.

ACTEA a participé aux travaux dédiés au Master Spécialisé Eau-Hygiène et Assainissement (WASH) Humanitaire.



Colloque sur « les Eaux Souterraines clés des Objectifs de Développement Durable ».

Initialement prévu pour se tenir en mai 2021 à Paris, la Conférence Internationale sur le thème « Les eaux souterraines, clé des objectifs de développement durable » co-organisé par UNESCO, IAH-CFH, PFE, IHP, est reporté à mai-juin 2022 du fait de l'évolution sanitaire actuelle liée à la COVID 19.

■ Pour participer à cet événement, consultez le [flyer](#).

Faites vivre le réseau ACTEA !

Cette newsletter a été conçue pour vous tenir régulièrement informés de l'actualité du secteur. Elle ne demande qu'à être enrichie par vos contributions.

N'hésitez pas à nous faire part de toute information susceptible d'intéresser les membres du réseau !

Contact :

Au Burkina, Justin Bayili : reseau.actea@gmail.com

En France, Perrine Bouteloup : bouteloup@pseau.org

Retrouvez-nous aussi sur notre site www.actea.org/ ou  [ACTEA-Burkina !](https://www.facebook.com/ACTEA-Burkina)

Le réseau ACTEA est co-animé par le pS-Eau en France et l'ACDIL au Burkina Faso.



Le réseau ACTEA bénéficie de l'appui financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de l'Agence française de développement.

